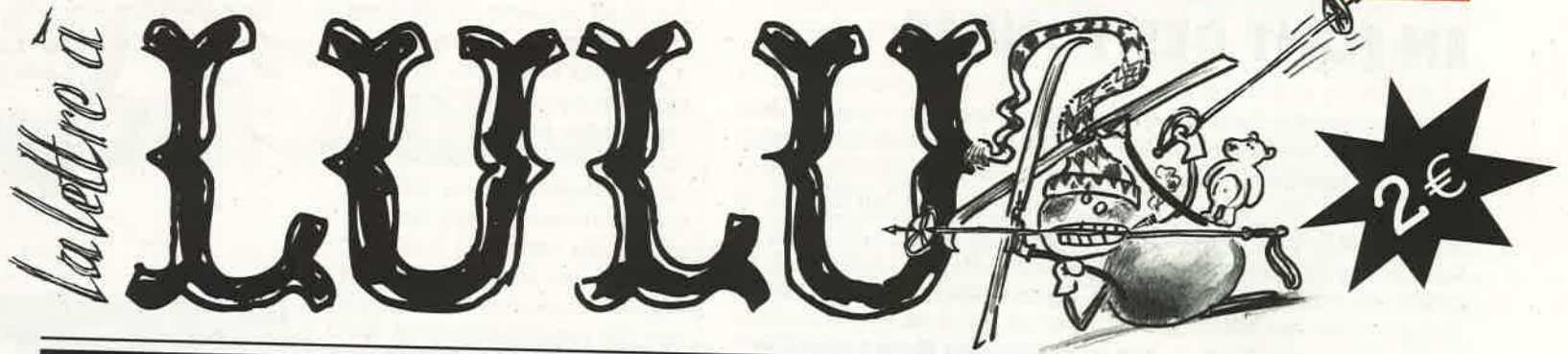


**UN  
BLOCKHAUS  
S'ÉCRASE  
SUR  
WALDECK** P.5



Pourquoi se poser des questions ?

Irrégulomadaire satirique n°36 - Mars 2002

**Chasse, Mèche, Biture et Subventions**

**LES TONTONS PLOMBEURS  
EN FONT DES TONNES**

**Sous prétexte de fonder une école pour les candidats au permis de plomber, la fédération des chasseurs a ouvert un ball-trap géant. Pull !**

Les chasseurs ont la farce encore plus facile que la gâchette. Ils claironnent la création d'un «centre sportif cynégétique» près de Vioreau, pour former les jeunes candidats au permis, et ils sortent aussitôt, comme un lapin jailli du chapeau, un pétaradant petit commerce de ball-trap bénéficiant de grasses subventions.

Officiellement, les chasseurs entendent respecter la Loi Voynet - pourtant tant honnie par les mêmes tontons flingueurs - en créant une école de tir, pour la formation en un jour des candidats au permis de chasse. Sécurité, pédagogie, plaident-ils la fleur au fusil. En fait, ce centre de formation s'est dès le premier jour essentiellement résumé à un stand de tir au pigeon d'argile. Six euros les 25 assiettes, plus les cartouches. Pull !

Pompeusement baptisé «espace chasse» par ses promoteurs, ce ball-trap a d'abord voulu s'implanter à Vay. Les élus de la commune ont alors rendu visite à trois installations du même type en Charente-Maritime et en région Centre. Édifiés, ils ont jugé inutile de faire réaliser des études d'impact et ont envoyé les chasseurs se faire voir ailleurs. Ailleurs est devenu Joué-sur-Erdre. Là, pas plus d'étude d'impact. On ne va pas fâcher les chasseurs, accueillis à bras ouverts. Pull !

Le centre s'est ouvert en septembre dernier avec un sacré raffut dans le Bois des Ventes. Tout prêt du lac de Vioreau, base de loisirs que le Comité départemental du tourisme présente comme un «poumon vert». Le poumon a du plomb dans l'aile, depuis que la fédération des chasseurs de Loire-Inférieure a bénéficié d'une subvention de 182 938 euros (1,2 MF) du Conseil général et autant du Conseil régional. Pull ! L'aide du Conseil général a été votée en extremis en mars 2001, lors de la dernière session, quinze jours avant les élections qui risquaient de faire basculer le département à gauche. À la Région, la subvention a été inscrite au titre des «projets divers» du «développement agricole». Un ball-trap au secours de l'exode rural, en somme. Les chasseurs se sont donc payés les 132 hectares en espérant compléter leur budget de près de neuf millions et demi de

francs grâce à des aides européennes. Le financement, méthode chasseur de primes. Pull !

**Sangliers dépecés**

Autour de ces stands de tir aux pigeons d'argile, l'aménagement est sommaire : deux mobile homes et une baraque, 25 catapultes à ressorts, avec 300 plateaux d'argile sur chaque. Il y a aussi cinquante miradors pour tirer le sanglier. Vingt samedis par an, une bonne vingtaine de chasseurs s'y essaye au grand gibier, et repart le soir avec un ou deux sangliers dépecés dans le coffre. Âmes sensibles, ne lisez pas ce qui suit : certains voisins disent avoir vu des marçassins pas très vifs se faire bouffer tout cru le long du grillage par la meute des chiens. Coeurs sensibles, vous pouvez reprendre la lecture en vous bouchant cette fois les tympans. Le terrain inclut aussi un stand de tir «au sanglier roulant» pour les carabines qui font un potin d'enfer, bien plus que les classiques fusils de chasse, déjà pas très discrets.

**79 tonnes de plomb par an**

N'ayant pas droit de faire acte de commerce, la fédération des chasseurs a confié la gestion de ce bazar à cartouches à un de ses administrateurs, Jean-Yves Guihard, qui a monté une SARL de restauration rapide sur place, «Le plateau volant», et à une association créée pour la circonstance, «Le Tir au vol de l'Ouest», présidée par un conseiller régional à gâchette, Jean-Luc Delmas, élu Chasse Pêche Nature Tradition, qui fidèle au cliché, se démène pour récupérer une licence IV et servir de l'alcool, histoire d'amener un peu de savoir-vivre dans ce monde de brutes. Ces tirailleurs associés louent les terrains à la fédé des chasseurs contre une redevance de quelque 800 euros. Le même Delmas a avoué un record actuel de 1 500 coups tirés en deux heures. Soit douze coups et des poussières de poudre à la minute. Les riverains, eux, ont fait leurs comptage, plutôt autour de trente coups la minute. Avec quatre jours d'ouverture par semaine, jours fériés inclus,

LA CHASSE,  
UN ART  
DE VIVRE!



**Guerre des polices  
Le mocassin court toujours**

La police municipale est sur les dents, prête à traquer les hordes de sauvagions qui peuplent la ville. Témoin ce jeune homme, architecte de son état, lequel avait commis la folie de frapper du bout de son mocassin la roue d'un énorme camion qui obturait une rue spécialement étroite de Nantes, rendant impossible le passage même au plus filiforme des êtres. L'affaire est grave. Quatre braves flics municipaux alertés par le conducteur du camion, n'écoutant que leur devoir, surgissent toutes affaires cessantes. L'enquête est rondement menée : ils retrouvent le malfaiteur à quelques mètres des lieux du drame, dans un estaminet jouxtant son cabinet où l'homme est connu pour son penchant caféinomane. Détail : notre architecte, quoique un peu basané, est en règle. Il propose d'aller chercher ses papiers à son bureau. Mais on ne la fait pas à nos municipaux qui ne veulent rien

savoir et, ni une ni deux, embarquent le terroriste, direction Waldeck-Rousseau, chez les poulets, les vrais. Las ! Le courage de nos quatre sergents est bien mal récompensé. Sitôt arrivés, ils se font alpaguer par un capitaine de police qui leur signifie qu'ils n'avaient pas le droit d'appréhender ce citoyen, tout bronzé fut-il, au motif insensé que la chose est illégale, vu que les flics municipaux sont tout ce qu'on veut, sauf des flics. Fin de l'affaire. Quand on vous dit qu'on n'est plus en sécurité nulle part !



## LES TONTONS PLOMBEURS EN FONT DES TONNES

mais sans compter les concours, nocturnes et championnats de «compact sporting» annoncés, ça ferait déjà près de deux millions de déflagrations par an, soit une pluie annuelle de 79 tonnes de plomb en ce coin de nature. «C'est un calcul purement théorique. Il y a des pauses fréquentes entre les moments les plus denses», dit Jean-Luc Delmas. Les opposants craignent déjà

l'écoulement des eaux de pluie chargées de plomb dans l'étang des Ventes communiquant avec celui de Vioreau, qui alimente le Canal de Nantes à Brest et l'Erdre. De quoi s'inquiéter en rapprochant ça des cas de saturnisme de cinq vaches calanchées début février à Val-d'Izé\*, en Ile-et-Vilaine : on a alors retrouvé un à deux kilos de plombs de chasse broûtés par les ruminants dans les prés



auprès d'un ball-trap, qui a depuis dû cesser toute activité. «Ici pas de problème, dit Jean-Luc Delmas, le plomb ne sort pas des 10 ha consacrés au tir. Il ne va pas sauter les caniveaux!» A Joué-sur-Erdre, les propriétaires de gîtes ruraux, vantés et agréés pour leur cadre paisible vont avoir du mal à garder leur calme. Regroupés en association de défense contre les nuisances, les opposants locaux et riverains concernés, où figurent quelques chasseurs écœurés par tant de barouf, réclament une insonorisation des postes de tir par la construction de bunkers anti-bruit ou l'utilisation de fusils à silencieux, dits de «swin trap» : les chasseurs n'en veulent pas, il leur faut défourailler avec leurs propres fusils. Jean-Luc Delmas reconnaît que les étangs peuvent faire réverbérer le bruit, «par vent d'ouest, de nord et de nord-ouest» et que deux murs anti-bruit seraient pourtant à l'étude. Mais le plus grave, c'est qu'avec un tel carnage permanent de pigeons, même d'argile, les rondelles volantes vont être décréetées espèce en voie de disparition. Pull!

Moktar Tarin

\* Ouest-France, 13 février 2002

## NOTRE DÉPARTEMENT VU DU CIEL



### Une gâterie pour Dédé

Qu'André Trillard, vétérinaire, nouveau président du Conseil général et chasseur, ait récupéré en juin dernier à titre personnel un bail de chasse au canard, sur 11 km<sup>2</sup> du lac de Vioreau, n'est qu'un hasard fortuit. Ou une fortuite hasardeuse, comme on veut. Aucun lien avec les subsides accordés par le Département à la Fédé des chasseurs. Dédé Trillard indique, lui, qu'il a obtenu cette chasse pour 670 euros à la régulière, puisqu'aucune surenchère n'est venue perturber son offre.

Interrogé par Lulu, très embarrassé, le bistrotier nantais du Champ de Mars qui était détenteur depuis vingt ans de ce bail de chasse partagé entre huit fusils, ne veut surtout pas expliquer pourquoi il a justement laissé sa place ce jour-là. Le contexte politique, les chasseurs, tout ça, il ne veut pas d'ennuis. Il était pourtant prioritaire pour la reprise du bail. Un chasseur sachant se taire sans son chien est un bon chasseur.

### Pintathlon

## Babeth : le RPR m'a tuer

La parité vue du RPR, c'est simple : ça consiste à jeter Elisabeth Hubert par la fenêtre pour faire place nette à un jeune homme bien né.

### Campagne

## La récupération du Vert

Jannick Julien-Fraix l'a vite compris : chez les Verts la démocratie est une seconde nature. Cette jeune militante a été désignée à une large majorité pour les représenter lors des prochaines législatives sur la 3<sup>e</sup> circonscription, fief de Jean-Marc Ayrault. C'est la candidature de l'ancien président départemental des Verts Patrick Naizin\* qui sera retenue par la direction nationale.

Le truc ? Désigné simple suppléant, Naizin lui déclare aussitôt «qu'il ne la soutiendra absolument pas» durant la campagne. Fair play,

le monsieur. Jannick Julien-Fraix sent que ce n'est pas la peine d'insister : l'appareil local détourne pudiquement les yeux. Mireille Ferri, leaderesse charismatique locale, évite de la prendre au téléphone. Encore un peu trop verte pour plonger dans les arcanes écologiques, la jeune élue préfère jeter l'éponge. Et voilà notre digne Naizin, bien que battu à plates coutures, candidat à la députation. A-t-il seulement pensé à lui proposer d'être sa suppléante ?

\* Voir Lulu n° 31 et 32.

## Qualife à la place du calife

Loïc Le Masne de Chermont, candidat aux législatives, n'est pas la moitié du premier venu et, afin que cela se sache, ne nous l'envoie pas dire. Témoin ce tract dont le titre vaut son pesant de modestie : «Pourquoi Loïc Le Masne est-il le plus qualifié\* pour représenter la 2<sup>e</sup> circonscription de Nantes (la vôtre) à l'Assemblée Nationale ?» L'intérêt de la question n'est pas dans la réponse mais dans l'astérisque et son renvoi en bas de page : «Qualifié : qui a qualité et compétence (Petit Robert)». Avis aux électeurs mal-comprenants.

### Institutionnel

## Jean-Marc primaire

Le conflit des instits ? Ayrault, l'ancien prof, avait tout prévu. En juillet 1999, Nantes devenait la sixième ville de France, le résultat du recensement était une «bonne nouvelle», pour le maire, ravi de cette poussée démographique : «Plus d'habitants dans une ville offre une meilleure utilisation des équipements collectifs existants, l'opportunité d'en créer d'autres et donc de satisfaire des besoins exprimés antérieurement. Atteindre la «taille critique» donne de nouvelles opportunités», disait-il alors. Rapporté au trop-plein de mômes dans les écoles, c'est ce qu'on appelle une analyse primaire, ou un cas d'école.

Après avoir dignement conduit la droite nantaise à la catastrophe des municipales, Jean-Luc Harousseau a quitté la scène nantaise. Non sans donner un dernier coup de pied de l'âne à ses petits camarades Loïc Le Masne de Chermont (UDF) et Elisabeth Hubert (RPR) sur lesquels il tente de se défausser. Le bon professeur ne croit pas que «l'avenir de Nantes passe par ces deux responsables politiques qui, malgré leurs qualités, symbolisent l'échec de la droite dans cette ville depuis 1989\*», et appelle au «renouveau du personnel politique». En clair, il s'agit de faire la peau de Babeth au profit de François Pinte, candidat comme elle à l'investiture du RPR sur la 2<sup>e</sup> circonscription de Nantes. Derrière Harousseau, vice-président de la Région, se cache en effet François Fillon qui, en lançant la candidature de son directeur de cabinet François Pinte, veut prendre le leadership de la droite à Nantes en prévision des municipales de

2007. Fillon, porte-parole du RPR et éventuel premier ministre de Chirac, va s'employer à sortir Hubert du jeu nantais, en dégainant l'artillerie lourde s'il le faut.

Car la Babeth est bien décidée à y aller. Elle a déjà pris une longueur d'avance en réactivant ses réseaux locaux tandis que le petit Pinte, jeune homme bien peigné mais inconnu des électeurs, en est réduit à faire un samedi de février la tournée des coiffeurs pour séduire un électrorat adepte du bigoudi. C'est dans ce contexte que tombe l'incroyable nouvelle : Elisabeth Hubert renonce à l'investiture du RPR le 22 février. «J'ai décidé, écrit-elle, de ne pas me prêter à cette mascarade de désignation». Babeth a compris que les jeux étaient faits d'avance et qu'elle n'obtiendrait jamais, et surtout pas à la loyale, cette investiture. Dépitée, elle dénonce un RPR «devenu pour certains le champ clos de leurs seules ambitions, les motiva-

tions alimentaires, les préoccupations de statut social, la vision patrimoniale de la politique de certaines personnes.»

### Fils à papa

Une vision patrimoniale et même carrément familiale, si l'on en croit certaines indiscretions parisiennes. C'est que le petit Pinte, s'il est bien peigné, est aussi né coiffé. Fils de l'ancien ministre et député de Versailles Étienne Pinte, le petit François s'est trouvé au centre de tractations secrètes liées à des échanges de circonscriptions. Le RPR ayant besoin de libérer des places, généralement ingagnables ou perdues d'avance en faveur de candidates, parité oblige, il faut bien recaser ces aimables messieurs qui n'entendent pas s'effacer sans contrepartie. On propose donc à Étienne Pinte d'abandonner son fauteuil à l'un de ces recasés, en échange d'un siège nantais à son fils François. Donnant-donnant, et il y aura toujours un député dans la famille qui, s'il est élu en juin, pourra dire merci papa. Encore faut-il que papa accepte de lâcher le morceau, ce qui n'est pas gagné.

Remontée comme un ressort, Babeth a décidé de se passer de ses vieux potes du RPR et de tenter le coup, cette fois en candidate libre. Ces éternelles divisions de la droite font au moins le jeu d'une femme, Marie-Françoise Clergeau, titulaire PS du siège, qui bientôt n'aura même plus besoin de faire campagne. Au moins, la parité sera respectée.

\* L'Éclair, 1<sup>er</sup> février 2002.

## BABETH FAIT DE LA RÉSISTANCE



Vases

## Aléa jacta Donges est

On sait pas à quoi servirait Donges Est, mais à quoi sert de se poser des questions ?

L'enquête publique ouverte sur l'extension portuaire de Donges Est laisse perplexe les opposants. Le projet n'a pas l'air d'avoir été actualisé depuis les objections soulevées au Havre dans un cadre d'extension portuaire similaire et après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Le projet manque surtout de justification économique pour le développement du port. Seul argument : la saturation en 2005 du terminal agro-alimentaire, ce que beaucoup d'observateurs contestent. Et le port n'insiste pas vraiment pour dire qu'il faut réimplanter ce terminal à Donges Est, se contentant d'un besoin d'espace vital, à traduire sans doute, par une campagne napoléonienne de conquête de territoires. À moins que, comme le subodorent certains, les dirigeants portuaires ne cachent leur velléité d'y développer le trafic de vracs, qui fait un peu poussiéreux.

Sur le fond, Jean-Marc Ayrault s'est toujours gardé de se déclarer pour ou contre Donges Est. Pour la forme, il vient de mettre son poids pour accélérer le démarrage de l'enquête publique. Un joli calcul politique : il fait ainsi les yeux doux à l'élec-



torat communiste et cégétiste, et se montre irréprochable : si le projet devait buter sur des recours environnementaux, Ayrault aura apparemment tout fait pour Donges Est. Le préfet, lui, s'est montré très réticent à ouvrir une enquête encombrée de faiblesses techniques, juridiques et environnementales.

Car à part au Port autonome, qui y croit encore vraiment ? Cet été, Jean-Claude Gaysot, en visite dans le secteur, a parlé d'autres projets -aéroport, fran-

chissement de la Loire-, mais pas un mot sur Donges Est. «*Peu de gens dans les ministères et les cercles politiques semblent aujourd'hui maintenir que c'est un bon projet, affirme-t-on à Bretagne Vivante. Comme si l'administration ne pouvait pas se déjuger et laisse aux écologues le soin de faire tomber le projet...*» Vivement qu'on trouve un pique-prune des roseaux, ou un ragoût à ailes bleues pour le déguiser en goutte d'eau qui fait déborder la vase.

Hommage

## Strabisme divers gens

Étienne Garnier, feu député RPR de Saint-Nazaire, avait des mœurs politiques très élastiques, pratiquant l'art du grand écart d'un extrême à l'autre. C'était devenu un secret de polichinelle de savoir que ce député avait servi d'intermédiaire entre son pote Chirac et les trotskistes lambertistes. Il avait ainsi organisé en 95 un dîner à l'Élysée entre Alexandre Hébert, dit «*Armand*» ou encore «*Ernest*» au Parti des travailleurs (ex-OCI), et le Chi, dit «*le président*», lors de la grande grève contre la réforme Juppé de la sécu, comme l'a raconté *Libé*\*. Garnier et Hébert avaient au moins un adversaire commun à Saint-Nazaire, le social-traitre Claude Évin.

Moins connues en revanche, les accointances entre Garnier et Le Pen. À la veille des législatives de 93, il organisa à La Baule une rencontre secrète entre l'extrême borgne et Olivier Guichard, déjà dans le but de faire la peau d'Évin. Les reports frontistes furent corrects et Garnier élu.

La preuve qu'on peut être gaulliste et rester correct avec tout le monde.

\* 6 février 2002.

## Le doudou à Bayrou

Plus loyal que Doudou, tu meurs. Au lendemain du coup de zinzin de Bayrou à Toulouse, Édouard Landrain, président de l'UDF en Loire-inférieure, annonce la main sur le cœur «*loyauté au 1<sup>er</sup> tour*» mais également «*lucidité et réalisme au 2<sup>e</sup> tour*». Doudou veut-il dire que voter Bayrou c'est franchement dément et politiquement suicidaire ? Mais euh !

\* L'Éclair, 26 février 2002.

## L'ascèse, c'est Claude

Claude Seize s'y voyait. L'adjointe spéciale de Chantenay l'aurait juré, son Jean-Marc de maire ne pouvait désigner qu'elle : suppléante d'Ayrault aux législatives, donc députée lorsque le grand homme serait ministre de Jospin. C'était écrit.

C'était tout vu. En décembre, lors d'une réunion interne du PS à Saint-Herblain, Ayrault explique qu'en aucun cas son suppléant ne pouvait être nantais. Ni même nantaise. Au prétexte que sa circonscription déborde un tantinet de Nantes et qu'il doit tenir compte de ses électeurs herblinois, couëronnais, voire stéphanois... S'étranglant de rage, Claude Seize se lève et claque la porte.

«*Il n'y avait qu'elle qui y croyait*», rigole doucement un militant, «*c'est un phénomène d'auto-persuasion...*» Ah bon ? Militer au PS ne relève pas de la méthode Coué ?

## JEAN-MARC NOMMÉ PORTE-PAROLE DE LIONEL



Eloge de la lenteur

## Ayrault privé de diligence

Une diligence a été attaquée sans que personne ne bouge. La plainte de l'architecte Jean Bouyge, fonctionnaire de la Ville, date de janvier 1998\*. Le juge d'instruction, Jean-Pierre Pétillon\*\* a quitté son poste sans avoir fini de démêler cette plainte contre Ayrault pour «*dénonciation calomnieuse, extorsion de faux témoignages et subornation de témoin*». Un retour de bâton après que le fonctionnaire ait subi une sanction administrative sans preuves, été traîné en correctionnelle pour corruption, et finalement complètement blanchi par la justice. Son manque de «*souplesse*» lors de marchés publics lui aurait valu cet acharnement des services d'Ayrault. La plain-

te qui met en cause Ayrault est donc en stand by, toujours en attente de confrontations décisives. Un dépaysement a été demandé à la cour d'appel de Rennes. La justice nantaise s'est montrée nettement plus diligente pour juger en trois mois *L'Hebdo* pour diffamation à la demande du même Ayrault. Comme quoi, sans rien demander, le grand patron de la Ville peut parfaitement parvenir à ne pas exiger d'être jugé.

Sue Borney

\* «*Des ripoux dans la tête*», *Lulu* n° 27, mars 2000.

\*\* J.-P. Pétillon a été nommé l'automne dernier à Paris au pôle financier des affaires sensibles, avec Renaud Van Ruymbeke.

Oseille

## Salaire minable

Drame social au MIN de Nantes : le directeur a vu son salaire tranché comme un vulgaire morceau de lard. Ce qui lui laisse quand même du gras.

Dans un courrier\* à sa hiérarchie, un obscur M. Coumau, contrôleur d'État des MIN\*\*, sans doute sous l'effet de l'aigreur où le tient sa fonction, s'émeut du salaire du directeur du MIN de Nantes Antoine Crimé. «*Sa rémunération a crû de 62 % en six ans, atteignant en 2000, 910 000 francs brut par an, auxquels il convient d'ajouter un véhicule de fonction.*» La somme paraît un peu rondelette à cet ingrat fonctionnaire des Finances qui précise «*que la moyenne des rémunérations des directeurs de MIN de province est de 448 542 francs.*» Détail mesquin, ce contrôleur note que les traitements et salaires de l'ensemble du personnel du MIN de Nantes n'ont crû, eux, que de 4 à 6 % depuis 1999.

Alerté une première fois sur ces augmentations à répétition, le président du MIN et accessoirement conseiller général Jean Guyon, «*s'était engagé à les faire cesser en 1999. De nouveau contacté, il dit ne pas avoir connaissance*

de celle de 2000 (+ 98 832 francs)», à l'étonnement du contrôleur d'État qui «*s'interroge*» sur l'existence d'une autorisation dudit président pour les augmentations antérieures... Or il appartient statutairement à Guyon et à lui seul de décider des augmentations de salaires de ses employés. Il faut croire qu'on peut présider sans décider et laisser un directeur en appétit se mijoter ses propres petits plats.

Interrogé par Lulu, Jean Guyon bredouille qu'il s'agit «*d'une tempête dans un verre d'eau*», sans compter qu'Antoine Crimé «*se lève tous les jours à quatre heures du matin.*» Ces arguments forts n'ont sans doute pas réussi à faire rire Jean-Marc Ayrault, président de la CUN et à ce titre co-actionnaire

du MIN\*\*\*, qui s'est fendu d'une missive au pauvre Jean Guyon, lui rappelant en termes secs qu'il serait utile qu'il jette à ses heures perdues un œil sur les salaires de ses gens. En clair, qu'il remette de l'ordre dans sa boutique. Jean Guyon s'est exécuté lors du dernier conseil d'administration, fin janvier, en mettant son directeur presque au régime sec. «*J'ai effectivement subi une baisse de 10 %, dans un souci d'apaisement*», explique Antoine Crimé, qui reproche au contrôleur d'État de se mêler de ce qui ne le regarde pas : «*il a agi en dehors de sa mission... J'ai traité mon salaire comme un salarié de droit privé, ce qui est le cas du MIN de Nantes. D'autant*

plus que j'en ai fait le premier MIN régional de France !» Si on ne peut plus gagner sa vie !

\*17 septembre 2001.

\*\* Marchés d'Intérêt national.

\*\*\* Communauté urbaine de Nantes (28 %), Conseil général (28 %), Caisse des dépôts et consignations (27,84 %), Chambre d'agriculture et CCI (16 %), autres (0,16 %).



## place nette

### Les maires aboient, les caravanes passent

Malgré la loi Besson de juillet 2000 obligeant les communes de plus de 5 000 habitants à se doter d'aires d'accueil pour les gens du voyage, Carquefou, La Chapelle-sur-Edre, Basse-Goulaine, St-Sébastien, Sucé, Treillières, Vertou, Sautron et Les Sorinières ont toujours refusé d'ouvrir ces terrains. La communauté urbaine a pris le dossier, répartissant les 400 places requises selon la taille de chaque commune. Pour Sautron, c'est huit. Soit 16 caravanes et une centaine de personnes. Pour le conseil municipal de Sautron, c'est trop. «Six places et pas plus !» tranche le maire début février. S'il n'y a pas de place dans le patelin à côté, les gens du voyage peuvent bien pousser plus loin. Ces gens-là ne manquent pas d'aire.

## Pesanteur

### Les lourdeurs de la justice

Rubrique insécurité : le Palais de Justice a pourtant bien préparé son coup avec l'intensité de la pesanteur comme complice, peaufinant sournoisement le largage sauvage, début février, d'une grille métallique dans une salle d'audience correctionnelle bondée. La grille a failli hacher menu le public. Déjouée in-extremis par un policier en faction, cette nouvelle manifestation d'ultra-violence de la part du bâtiment public pousse de mauvaises langues à remarquer qu'il devient bientôt plus risqué de fréquenter le palais lui-même que les individus les plus belliqueux qui s'y font juger. Enfin ce jour là, tout est rentré dans l'ordre, chacun trouvant place dans la salle d'assises, beaucoup moins dangereuse puisque seul le parquet s'y décolle.

## Fessée à Lulu

### Droit de succession

M. Yves Averty, de Nantes, nous écrit par «souti de vérité historique». Il a eu en effet dans notre avant dernier numéro que «Le Top 44 a été inventé il y a presque dix piges par un petit fanzine nommé Le Sauvage». «Et bien c'est faux» s'insurge-t-il à bon droit. «C'est moi qui l'ai inventé (...) sur les ondes d'Alternantes FM dans une émission appelée Le Cri du Cru.» S'il est vrai qu'il l'a ensuite refilé au Sauvage, qui l'a lui-même offert à Lulu, il fallait que cela fût dit. Depuis tout ce temps, on espère qu'il ne va pas nous réclamer des droits d'auteur. Ou alors en liquide...

## Traite du noir

# Intraitable Erika

L'usine de retraitement des résidus du naufrage échoue régulièrement. Et la sécurité s'engluie dans un audit.

Le traitement des bouses mazoutées de l'Erika a du mal. Total a confié ce grand lessivage à une société de Compiègne, Brézillon, spécialisée BTP et retraitement des déchets, mais sans expérience question produits pétroliers. D'abord annoncé en mai 2000, le lancement du process industriel Vulcain va de raté en raté et de retard en retard. Finalement démarrée en avril 2001, cette «première mondiale» claironnée par TotalFinaElf cafouille, la technologie piétine, le rodage tâtonne. Au point de tout stopper entre juillet et septembre derniers. En novembre, Brézillon s'essaye à un procédé à base de chaux, charriée à la pelleuse. Ce qui se solde par plusieurs départs d'incendie. Les pompiers de la raffinerie contiguë sont appelés en urgence mais on les bloque à la grille. Plus besoin d'eux, Brézillon a étouffé les flammes avec les moyens du bord.

Ici, le voisinage est légèrement explosif, et tous ces aléas, ça fait un tantinet désordre, dans une zone classée Seveso ultra sensible, raffinerie, terminal méthanier, terminal agro-alimentaire, voies de chemin de fer. La Drire interdit l'usage de la chaux. D'autant que les salariés alentour, de la raffinerie et de Traphill, se sont plaints des nuages blancs qui attaquent les yeux et la gorge. Intérimaires et petits contrats temporaires, les tacherons de Brézillon n'ont qu'à tousser en silence. Total s'inquiète, au moins pour son image et ses promesses de performance technique. A ce jour, on n'a traité que 4 % des tonnes grattées après le naufrage de l'Erika. Brézillon tente un autre

procédé, fait construire une unité de pressage des boues avec un silo, des décanteurs et des filtres à gogo. L'apprenti sorcier improvise. Une danse rituelle serait à l'étude.

Inquiet, Total a donc fait réaliser un audit de 60 pages qui épingle des conditions d'hygiène et de sécurité limites, de problèmes de sécurité incendie, d'échelles amovibles alors qu'elle devraient être fixes. Le rapport évoque un «nettoyage insuffisant des caniveaux et des puisards», la «présence de douches à proximité d'armoires électriques ouvertes», indique que «les interventions de maintenance se font de façon approximative en matière d'hygiène et de sécurité» et que «l'accès à certaines vannes se fait de façon acrobatique»...

«Simple suivi industriel de routine» tempèrent les communicants de Total. Le sous-préfet de St-Nazaire qui pilote le contrôle du site ne trouve rien à redire. Ce ne serait qu'une affaire entre les salariés et leurs dirigeants. Sachant qu'à part quelques ingénieurs et chefs d'équipe Brézillon, le site n'emploie que des petites mains locales, et qu'aucun syndicat ou comité d'hygiène et de sécurité n'est sur place, on peut se demander qui pourra lever la moindre objection. À moins que l'audit ne serve à Total à se dédouaner en cas d'échec industriel de son sous-traitant Brézillon. Mais là, on nage en pleine silence-fiction.

Thierry Desmanoir



## Pas par hasard Total recale

Total ramé pour avoir l'air propre. La firme pétrolière arrose une vingtaine de PME de la région de près de 500 000 euros de subvention, pour les «aider financièrement et intellectuellement», et largue 7 622 euros pour sponsoriser la Folle Journée\*\*... L'équivalent d'une goutte de pétrole en mer, comparé aux 7,6 milliards d'euros de bénéfice net dégagé par le groupe en 2001. Mais cette stratégie d'arrosage passe moyen. Pour mesurer ce que les citoyens ont retenu comme responsables du naufrage de l'Erika, Total a financé une enquête sociologique, menée en juin 2001 par huit universités. Total a voulu placer des questions intéressées,

sur «les avantages et inconvénients du pétrole» malgré les marées noires, sur les «actions de réparation» et efforts entrepris par la firme sur le terrain en finançant le grattage de quelques mètres carrés de plage. Fiasco. Ces questions ont fâché les premiers interrogés lors des six mois de phase test. Au point de couper court à l'entretien. Il a fallu laisser tomber ces questions. Comme quoi, saloper les côtes est un vrai métier qui se gère autant avant qu'après.

\* Ouest-France, 25 janvier 2002.

\*\* En contrepartie la firme a son nom cité dans la brochure, quelques places de concert et un espace de réception pour faire des relations publiques lors de la manifestation.

## La tour, prends garde

# La hantise de l'amiantécédent

Vingt ans à respirer de l'amiante dans les bureaux, une belle histoire à raconter à ses petits enfants. Pour contredire cette version, certains gougnaffiers sont morts avant.

Un léger différent entre les manitous de l'Insee et le personnel a poussé l'intersyndicale à accuser les dirigeants de la maison d'user de «méthodes

de gangsters». Diffusés par tracts, ces propos regrettamment exagérés arrivent deux ans après la promesse de la direction de mener une étude sur l'exposition à l'amiante des salariés passés par la tour «Tripode» de Beaulieu, désaffectée depuis 1992\*. Déjà, deux électriciens, Maurice Concher et Martial Gérin, sont morts d'avoir tripoté les gaines gorgées d'amiante de la tour. Morts, d'accord, les instances sollicitées pour reconnaître cette vacherie comme

maladie professionnelle veulent bien l'admettre. Mais de quoi, alors là... Selon eux, rien ne prouverait qu'ils soient plus occis par l'amiante que par, disons le tabac, où peut être la pollution des mobylettes, le passage du nuage de Tchernobyl ou un mauvais concours de circonstances. Finalement, malgré toutes les réticences de certains chefs et médecins aux ordres, la maladie professionnelle a pourtant été admise par une expertise ordonnée par la direction de l'Insee. Patatras : contre toute attente, à moins que tout ait été manigancé à l'avance, cette reconnaissance a été purement et simplement refusée par le service des pensions du Ministère des Finances, sans autre forme de justification.

Après avoir tanné pendant des années sa direction, l'intersyndicale avait fini par obtenir, l'an dernier, le principe d'une enquête épidémiologique sur l'ensemble du personnel en poste

dans la tour pendant vingt ans de service, et une expertise particulière pour ceux qui ont été exposés, personnel de service et ouvriers. La première a été sabordée en montant un appel d'offres auquel la seule équipe médicale apte à faire le boulot, celle de l'Institut de veille sanitaire, ne pouvait répondre. «Depuis deux ans, notre ministère joue la montre, tant il a peur de la vérité que l'étude épidémiologique risque de révéler et tant il craint de créer un précédent en reconnaissant un cas de maladie professionnelle», insistent les syndicalistes. Ce qui fait des fonctionnaires des macchabées moins bien traités que les victimes de l'amiante du privé. Que le diable les tripode.

\* Le Tripode dont personne n'a voulu a finalement été racheté 0,15 euro (l'ex franc symbolique) à l'automne 2001 par la Communauté urbaine de Nantes, qui doit le raser après l'avoir désamianté. Mais ici, on ne rase pas gratis. Estimés à 5,41 millions d'euros hors taxes, deux ans de travaux sont prévus à partir de septembre 2002.



## Sirènes apéritives

# Un blockhaus s'écrase sur Waldeck

Le Ministère de l'Intérieur veut construire un bunker de 145 m de long à la place de l'actuel commissariat central. Que fait la police de l'architecture ?

Sauve qui peut ! Les riverains de la place Waldeck-Rousseau, où sied le célèbre commissariat central de la bonne ville de Nantes, ne savent plus s'ils doivent fuir ou organiser la résistance face au projet monstrueux que leur prépare le Ministère de l'Intérieur : un bâtiment de 145 m de long, juché sur un sabot de 4,3 m de haut (pour prévenir les attentats) et s'avancant de 30 m sur l'actuelle place Waldeck. Ce monument de béton offrira «un front bâti fort» pour symboliser la puissance de la police. Le problème c'est qu'avant de faire peur aux délinquants, il terrorise l'ensemble du quartier qui risque de voir singulièrement dénaturé son environnement, pour l'heure jalonné par le pont de la Motte Rouge et les rives de l'Erdre. Imbriqué dans un quartier déjà copieusement urbanisé, ce nouveau commissariat va sucrer une bonne partie du seul espace public existant

dans le secteur. «Outre la suppression des places de parking, qui étaient utiles à tout le monde, nous allons inévitablement subir un accroissement des nuisances, comme la multiplication des sirènes (des voitures de patrouille) au moment de l'apéro», s'inquiète une riveraine. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à s'inquiéter du projet puisque le commissaire-enquêteur chargé du dossier, qui a dû boucler son enquête publique avant la réalisation de la plus petite esquisse, se montre



lui aussi particulièrement dubitatif. «Je partage entièrement les craintes évoquées, d'autant qu'il n'y a aucune esquisse du projet» relève-t-il au chapitre «conséquences de la construction». B. Pousset, pour ne pas le citer, conclut étrangement son rapport par un «avis favorable» au déclassement partiel de la place Waldeck-Rousseau, «sous réserve que le projet architectural puisse être refusé si les nuisances apportées sont jugées trop importantes pour l'environnement de cette place.» Jugées par qui, maintenant que l'enquête publique est terminée ? Mystère et boule de gomme. En tout cas, pas par les riverains qui n'ont plus que leurs yeux pour pleurer devant des esquisses du blockhaus. Bien joué. La prochaine fois, il ne reste plus qu'à faire l'enquête publique avant même que le moindre projet ne soit déposé. Histoire d'étouffer la contestation dans l'œuf. Pierre Angulaire

## Industan

# Le notaire instruit à charge

Des milliers de loyers, autant de charges injustifiées. Un véritable déni de justif !

Modeste locataire, Yves Vesque est surtout un grand délinquant. Pensez, il paie régulièrement son loyer, ce qui est presque louche, mais surtout il refuse de régler les charges. Le montant du loyer : 2694 F (410 euros désormais). S'y ajoutent 180 F (27,5 euros) de provision sur charges. Ce bandit de grand couloir loue un T3 à St-Sébastien à un proprio parisien qui a fait un investissement à but locatif, confiant la gestion à un fieffé notaire, un certain M<sup>r</sup> Jean-Luc Léonard, dont l'étude est à Ancenis et le fief bien plus large. Son art consommé de la gestion de biens lui vaut d'être bien connu des services de consommateurs et associations de défense nantaises. Ce brave notaire\* s'est spécialisé dans la vente et la gestion de logements à louer, depuis les lois Quilès et Méhaignerie poussant à investir dans l'immobilier de rente. Plusieurs milliers de logements, et plusieurs dizaines de copropriétés ont choisi Léonard comme mandataire. Interrogé par Lulu en 1997, M<sup>r</sup> Léonard concédait employer 36 personnes à quelque 4 000 écritures comptables par mois, pour 2 500 logements sous sa coupe. Jean-Lucky est spécialiste des charges sous évaluées à la signature du bail, pour procéder à des réévaluations des mois plus tard, en invoquant des charges supplémentaires, voire en sortant du chapeau une copropriété additionnelle, comme des espaces verts oubliés à signature du bail. Mais question justifi-



catif, ziquette. Rien n'est visible. Opacité de gestion. Le notaire, le syndic et le propriétaire refusent de montrer quoi que soit, factures, détail des quantités consommées et prix unitaire de chaque catégorie de charges. Locataire têtu, Yves Vesque s'est légalement obstiné à ne pas payer sans justificatifs ou relevé annuel des charges en question. Ce gel des règlements lui a valu d'être menacé d'expulsion et traîné devant le tribunal d'instance le 5 février dernier, pour 1 882 euros d'impayés d'avril à octobre 2000. Jugement rendu le 19 mars. De deux choses, l'une, comme disait l'autre : soit les charges sont justifiées et on ne voit pas pourquoi le cacher à ceux qui payent, soit ces montants sont fumeux et n'importe quel esprit détenteur d'une table de multiplication peut y avoir un

lucratif effet démultiplicateur de montants indus. Un genre de pratique de l'indû à échelle industrielle.

\* Voir Lulu n° 10, avril 1997.

## Lauriers

# Contestation semi-tannée

La Tan n'a pas aimé que Lulu dise que son sergent recruteur ait pu déraiper lors d'entretiens d'embauche avec des beurs de la Place des Lauriers. Et que la dotation d'ordinateurs et la subvention à une association du quartier aient eu des airs de faire amende honorable. Le directeur, Alain Boeswillwald l'a écrit à Lulu : «Il nous apparaît nécessaire de contester formellement cette extrapolation à partir des ressentiments

ou des espoirs déçus qui vous ont été livrés (...) Notre démarche vis à vis des jeunes du quartier a eu pour but unique de maintenir le dialogue avec eux après les incidents que vous rappelez, dans le but de leur montrer que notre rôle est d'assurer la continuité d'un service public dans leur intérêt et non de conduire une croisade dans ce que d'autres que nous voudraient qualifier de non-droit (...) Quant aux questions impu-

tées à l'un des responsables de ces entretiens, elles se sont révélées, après enquête interne, totalement inexactes et à tout le moins grossièrement déformées.» On connaissait la rhétorique du «j'ai rien fait et en plus j'étais pas tout seul». Voilà la version du «archi faux, et en plus déformé». C'est terrible, ces inexactitudes si grossières qu'elle se doublent de déformations totalement à tout le moins.

## Piqûre d'appel

# La blouse blanche noircie par une directrice marron

(et réciproquement), quoique.

L'infirmier en a gros sur la patate. Il lui en coûte d'avoir dénoncé les malversations de la directrice du foyer qui l'employait. S'il a pourtant contribué à faire condamner la dame, il se retrouve lui-même condamné aujourd'hui à verser de l'argent à son ancienne patronne, qui l'a forcé à démissionner. C'était en 1993. Dame Armelle Boudine, directrice du Foyer Les Cheveux Blancs à Orvault tripatouille les comptes des pensionnaires, s'octroie la mainmise sur ces cagnottes, pique l'argent de poche des vieux, leur achète des vêtements qu'elle garde pour elle en leur refilant ses vieilles nippes. Et sort la nuit des cuisines avec des caisses pleines. Devant les juges, elle prétextera une panne de congélateur chez elle. Elle a quand même été condamnée en janvier 1997 à 16 mois de prison avec sursis, 100 000 F d'amende et cinq ans d'interdiction d'exercer, pour 420 000 F de détournement

constatés, une partie des victimes ayant été indemnisée de la main à la main pour s'assurer qu'ils ne témoignent point. Alain Ménard, l'infirmier par qui cette découverte a été rendue publique, a été sommé de démissionner avant que justice ne s'en mêle. Naïvement, il a préféré partir que d'être licencié avec mise à l'index dans les établissements du département. Devant les prud'hommes et les juges, il n'a jamais pu faire requalifier sa démission sous contrainte en licenciement. Pire, il a été condamné à verser près de 33 000 F (5 037 euros) à ceux qu'il a attaqués, son employeur, la directrice, et son syndicat CFDT\*, cette mise en cause du syndicat résultant du mauvais calcul de son avocat qui pensait que mouiller le syndicat le forcerait à charger la directrice. Il y a de quoi se faire de cheveux blancs.

\* Sans compter 3 000 euros de frais d'avocat et d'avoué.

## Malgache bono

# Les petits acteurs du festival de scan

Profession : balayeur de texte à distance dans une ancienne colonie française.

La rentabilité d'une entreprise passe parfois par des partenariats entrepreneuriaux avec le tiers monde. Rien à voir avec la mondialisation ultra libérale à faire marrer les nègres. Prenez Vecteur Plus, une société de Bouguenais spécialisée dans la veille de presse. On y dépiaute les journaux pour renseigner les clients. Accessoirement, cette pratique de prédateur se fiche éperdument des questions de droits de la propriété intellectuelle des auteurs des articles. Et ne rémunère pas non plus les journaux qui se voient pillés, leurs articles démultipliés en faisant mouliner mots clés et informatique, pour rebalancer aux clients de Vecteur Plus des services ciblés, sélections d'articles collectés autour de mots et de thèmes. Quand les documents d'origine sont scannés, la texture du papier journal livre des imperfections, des lettres mal définies aux

logiciels de reconnaissance de caractères qui retranscrivent des bouts de n'importe quoi. Pas de place pour cette poésie aléatoire, il faut nettoyer ces textes. «Un boulot fastidieux, répétitif», reconnaît Bernard Gertgen qui a la solution depuis quatre ans. Confier tout ça à des petites mains malgaches, quatorze pour être précis, qui affichent quand même bac + 2, 3 ou 4, le «dessus du panier», se réjouit le patron de Vecteur Plus en précisant que le sous-traitant de Madagascar livre sa copie tous les jours par internet, et lui facture ça trois euros de l'heure par tête de pipe, ajoutant quand même que c'est «largement au dessus du salaire minimum local». De quoi se garantir des troubles sociaux qui agitent Madagascar. Et de dormir peinard en attendant les résultats nets consolidés de la boîte. La vie est une longue conscience tranquille.

Mado Madécasse

## Doigt de réponse, bis

### Loulou y es-tu ?

Hervé Louboutin devient un poil nerveux. Et nous gratifie d'un second droit de réponse. Qu'avions-nous écrit ? «*Hervé Loulou a décidé d'aller s'installer à Rennes. L'animal cherche actuellement des locaux dans la capitale orientale des Bretons.*» Pas content, l'animal ne nous l'envoie pas dire : «*Le siège social du Nouvel Ouest est et restera à Nantes, ne vous en déplaise. Le Nouvel Ouest ne songe qu'à ouvrir un bureau dans la capitale bretonne...*» Ou comment Loulou invente le droit de confirmation. Hervé sait aussi se montrer d'une extrême précision : «*Quant à la diffusion du Nouvel Ouest (...), les chiffres que vous avancez sont faux.*» En évitant quand même de les communiquer. Des fois qu'ils seraient pires...

\* Voir Lulu n°35.

## Double peine

### Le Nouvel Ouste

Comme certains rasoirs à deux lames, la justice pratique le double tranchant dans le même sens. Notre estimé confrère Hervé Louboutin en fait une seconde fois les frais, condamné qu'il est, et donc injustement condamné cela va sans dire, pour avoir publié les propos d'Irène Frain asticotant sur son parcours et son ancrage breton l'écrivain Michel Le Bris par ailleurs à la tête du festival littéraire Étonnants Voyageurs. Festival qui a fait à Irène l'affront de ne pas l'inviter. La piétre Irène n'a pu réfréner son ire vengeresse. La Cour d'appel de Rennes a confirmé le 5 février le jugement qui condamnait déjà Sieur Louboutin et Dame Frain à la mi-mars. Chacun de ces infortunés justiciables écope donc d'une amende de 1 525 euros. Nos pensées vont vers eux dans cette douloureuse épreuve.

## Plumes pudding

### Les correspondants ont tout pigé

Les petites mains finissent pas coûter bonbon. Après avoir rué dans les brancards, fait grève et menacé de quitter le navire, une dizaine de correspondants locaux de *Presse-Océan*, appuyés par des délégués syndicaux du journal, a fini par obtenir la requalification de leur statut d'esclave en celui un peu plus enviable de pigiste. Faute de place sans doute, cette information touchant pourtant de près au droit du travail le plus élémentaire n'a trouvé aucun écho dans les colonnes de *Ouest-France*, de *L'Hebdo*\*, et curieusement pas plus dans *Presse-O*. Employés à temps plein et pour certains depuis plusieurs années, intégrés à la rédaction nantaise, dans des locaux installés spécialement pour eux, ces journalistes à pas cher étaient royalement payés sans bulletin de salaire, en honoraires, donc sans que le

journal n'ait à s'acquitter de charges patronales. Au mépris total du statut fixant l'activité de correspondant local de presse. Il aura fallu l'intervention répétée de l'Inspection du travail et la mobilisation massive des intéressés pour que les choses reviennent à peu près dans l'ordre. Au passage, certains petites plumes ont aussi préféré abandonner et partir se faire plumer ailleurs.

\* A l'heure où Edouard Coudurier a bien du souci avec *L'Hebdo* de Nantes, les correspondants locaux du *Télégramme* de Brest eux aussi, s'y mettent. Fâchés de devoir travailler quasi bénévolement pour remplir les colonnes du journal édité le dimanche, les correspondants des rédactions du Finistère et du Morbihan ont décidé un boycott général jusqu'à révision de leur rémunération à la hausse.

## Le petit télégrammiste

# L'Hebdo louboutomisé

Il n'y a pas encore mis les pieds que déjà la rédaction est parti en courant.

Tous aux abris !

Jetez-le par la fenêtre, il revient par la porte. Louboutin a réussi, six mois après un échec cuisant\*, à prendre enfin la direction de *L'Hebdo* de Nantes. À la hussarde, sans même retirer ses bottes. Personne n'a vu le coup venir, surtout pas la rédaction qui en restée bouche bée et stylo suspendu.

Récit du putsch. Jeudi 10 janvier 18 heures, la rédaction est convoquée par Édouard Coudurier, pédégé du *Télégramme* et proprio de l'hebdo nantais. Édouard, qui vient de succéder à son père à la tête du groupe familial, annonce tout de go le départ de l'actuel directeur, son propre frangin Hubert, et la nomination du Loulou. Sans plus d'explication. Et ça commence tout de suite. «*D'ailleurs, M. Louboutin est là, il va monter vous parler.*» Stupeur des journalistes qui blanchissent à vue d'œil. La porte s'ouvre, Loulou apparaît. Il leur assène une brève leçon de journalisme et repart aussi sec. Personne n'en croit ses yeux.

Le lendemain matin, les yeux encore cernés, la rédaction se réunit. À l'unanimité, personne ne veut travailler sous les ordres de Loulou. L'engin est trop connu, ses méthodes très personnelles et ses idées ultra réacs rendent impensable toute collaboration avec le nouvel occupant directorial. Les journalistes tentent un nouvel appel à la raison auprès de Coudurier : «*Mise devant le fait accompli, la rédaction déplore ce revirement de situation et réitère ses plus vives inquiétudes face au risque d'une dérive éditoriale. Elle estime que ce choix est préjudiciable à l'image du journal et à sa stratégie de développement.*» Il est vrai que les piles d'invendus du *Nouvel Ouest* ont de quoi inquiéter un journal qui lui-même peine à décoller. Silence radio du big boss.

## La grève anti-grave

Lundi 14, la rédaction vote la grève comme un seul homme,

du rédacteur en chef au moindre correspondant. La résistance s'organise. Le syndicat SNJ du *Télégramme* soutient les grévistes «*mobilisés pour défendre une information la plus digne et la plus objective possible.*» La société des rédacteurs du *Télégramme* écrit à son tour à Coudurier, qualifiant Louboutin «*d'homme inquiétant*». Pas plus

inquiet que ça, Coudurier riposte par une note de service nommant Vincent Combeuil, l'extrême bras droit de Loulou, au poste de rédac-chef. La provocation est assortie d'une menace : «*Ces décisions sont destinées à assurer la pérennité de L'Hebdo de Nantes et le maintien de son personnel, malgré des résultats déficitaires...*» En clair, c'est Loulou ou la lourde. La grève est reconduite à l'unanimité.

Jusque dans le staff du *Télégramme*, personne ne saisit l'intention de Coudurier. Veut-il suicider *L'Hebdo* ? Quelques langues se délient : à peine son père enterré –et avec lui le refus de nommer Louboutin– Édouard décide de marquer le coup. Il en fait un enjeu de pouvoir : désormais le taulier c'est lui, la preuve par Loulou. On se rebiffe ? Il met son autorité dans la balance, quitte à flinguer *L'Hebdo*. Na ! Autre son de cloche, Louboutin qui a des relations peut se révéler une utile passerelle entre le *Télégramme* et *TF1-TV Breizh* en vue d'un projet de télé locale. D'où la nécessité de lui remettre le pied à l'étrier à Nantes.

Écœurée, soumise à toutes sortes de pressions individuelles, au chantage à l'emploi, la rédaction aura tenu une semaine. Et sauvé son honneur professionnel. Les pigistes et les correspondants, malgré leur situation de précarité, ont choisi de claquer la porte. Les salariés ont réussi à négocier leur départ sans trop de casse, à condition de ne pas faire valoir la clause de conscience, ce qui aurait chiffonné Coudurier. Et Loulou dans tout ça ? S'il tente de faire croire en ville qu'il a viré tout le monde, il n'avait toujours pas osé mettre un orteil au journal six semaines après la grève. C'est peut-être un grand timide.

Albert Ducourier

\* Voir Lulu n°34



## L'ALB terrorise la rédaction

Le putsch louboutinesque aura permis le retour d'ALB, alias Alain Le Bloas. Rédac-chef des premières heures de *L'Hebdo*, l'homme des unes aussi gratinées que racoleuses va passer sans hésiter de journaliste à briseur de grève. Alors qu'il se vantait publiquement la veille de soutenir Louboutin, il appelle le lendemain la rédaction en grève, «*à titre privé*», soit-disant pour l'aider et sortir de ce mauvais pas...

En réalité, il est déjà mandaté par Coudurier. Craignant le pire, la rédaction refuse tout net de lui parler. Qu'à cela ne

tienne, il se pointe dans les locaux, tourne autour de tout le monde et tente de retourner chacun, passant du miel-leux aux menaces voilées. En vain. Pour l'avoir déjà pratiqué, la rédaction s'en méfie. Certains se souviennent que dès le lancement de *L'Hebdo*, ce journaliste réputé pour son excessive convivialité avait placé le canard sous le contrôle politique du Conseil général, allant jusqu'à faire relire par le cabinet de Dejoie certains papiers avant parution. Du moment qu'il ne les prenait pas sous la dictée...

## Didascalesque

### L'appât du Guin

En coulisses du dernier Conseil municipal\*, le ministre de la Culture nantaise a eu une idée de génie\*\* : inviter, une année durant, des critiques «*d'envergure nationale*» -l'envergure nationale se trouvant, comme chacun sait, à deux heures de train de Nantes- à juger, en tout incognito, la production théâtrale locale. Ainsi éclairé, Yannick Guin saurait distinguer l'ivresse du bon grain, les planches pourries de celles de la gloire, et, au salut final, sûr du jugement de Terpsichore, qui applaudir et qui couvrir des mannes municipales. Ne serait-il pas plus simple de remplacer le Conseil municipal par le Masque et la plume ?

\* 31 janvier 2002.

\*\* Avis à des lecteurs trop pressés : l'information ne porte pas sur le fait que Yannick Guin ait eu une idée de génie, mais sur l'idée de génie elle-même, développée dans la suite de cet article.

## Tir croisé

Dans *Le Nouvel Ouest* de janvier 2002, Catherine Decours dresse l'éloge du dernier livre du marquis de Goulaine. Qui signe, lui, une chronique trois pages avant, dans le même numéro. Voilà des articles dont le verbe est sujet à complément.

## Mitrailage à la une

Ce ne sont que des visites diplomatiques ordinaires, mais elles valent toujours aux pèlerins en costumes la mémoire des siècles à venir, sous forme de photos publiées, aux côtés des têtes pensantes du journal. Après les gendarmes en grand appareil, l'état major de l'armée de terre sur son 31, c'est un bataillon d'évêques de l'ouest qui a été reçu le 22 janvier avec orgueil au siège d'*Ouest-France* à Rennes, par le Bon Dieu lui-même, sa sainteté François-Régis Hutin, ce qui fait à chaque fois du pédégé d'*O-F* un alter ego à sabre, goupillon et sifflet à roulette. On attend plus que le club des braqueurs de banques, l'amicale des insoumis et déserteurs, et le staff de la Libre Pensée.

## Soubrier mécréant !

Au cours de cette visite des mitres de l'ouest au saint-siège de *Ouest-France*, Mgr Soubrier, l'évêque de Nantes, a benoîtement demandé à Hutin comment il met en œuvre les valeurs évangéliques dans son entreprise. Selon un témoin de la scène, le pédégé, mal à l'aise, a bafouillé une réponse pour le moins alambiquée, avant de passer vite fait à autre chose. Il n'allait tout de même pas se confesser ! Si même les évêques n'ont plus foi en François-Régis, c'est à désespérer...

## Yaourt à bière

### L'attribut de Dana

C'est le remake du pot de terre et de fer, version canette et pot de yaourt. Désirant appeler sa toute petite production\* de bière blanche «Dana» (du nom d'une déesse celte), le couple d'artisans brasseurs de St-Lyphard, a soulevé le veto catégorique du groupe Danone, qui a déployé un cabinet d'avocats et refusé tout net que l'INPI, l'Institut national de la protection industrielle enregistre la bière Dana. Motif ? Danone a déjà son yaourt à boire nommé Danao. C'est comme ça qu'on verra bientôt les producteurs de papaye interdire aux mômes d'appeler papa le type qui a mis la petite graine à maman.

\* 250 hectolitres seulement pour sa première année en l'an 2000.

## Franges

### Les feux de la hampe

L'association des sous-offs réservistes s'est fait offrir un beau drapeau, avec franges dorées, brillante devise «honneur et patrie» brodée, hampe et tout, financé par le Conseil général.\* Renseignement pris, cette plaisanterie coûte 1 082 euros aux contribuables loirinférieurs. Primitivement, signale le dictionnaire, le drapeau était «un morceau de drap, de linge». Manifestement, on a quitté l'ère primitive pour plus de faste. On apprend que l'amicale des antimilitaristes réservistes exige le financement d'un mouchoir d'apparat.

\* Ouest-France, le 13 février.

## Rubrique gastro Petite cuisine municipale

Le resto du Lieu Unique a eu l'idée peu banale de concocter un menu spécial Saint Valentin pour la soirée du 14 février. Toujours mieux qu'un réveillon dansant le soir du 31, encore que le menu n'aurait pas fait honte à un self d'autoroute en mal d'animation. Pour quelque 30 euros par gogo, piquette et patience comprises, les gourmets étaient tenus d'ingérer une farandole de platitudes que nous nous abstiendrons de décrire, par égard pour les estomacs sensibles. Touche finale, une pomme d'amour indécollable de son assiette et attachable exclusivement à la tronçonneuse. Un vrai happening. Sans doute afin que le plus grand nombre profite d'un tel art, la mairie de Nantes a décidé d'allouer 5,5 MF à l'agrandisse-

ment des cuisines de ce temple de la gastronomie\*. Histoire d'améliorer la recette ?

Un beau cadeau au concessionnaire du resto. En 1996, le grand chef Shigeo Torigai avait été dans une situation similaire\*\*. Son restaurant, au bout de l'île de Versailles, était loué à la Ville. Les cuisines, pas aux normes, devaient être rénovées. La Ville voulait bien, mais avec un mois de fermeture pour travaux et un loyer de 16 700 F mensuels bien revu à la hausse. Torigai a renoncé, et est parti. Le patron du resto de LU, Mohamed Chorha, devrait demander des indemnités pour le désagrément des travaux.

\* Subvention votée le 31 janvier 2002.

\*\* Voir Lulu n°2, février 1996.



# LATULULULU?

## • TAIS TOI QUAND TU PURGES

Libération, le 28 décembre 2001

«Huit nationalistes bretons en prison», note Libé. Deux ans de préventive, dans le cadre des enquêtes de l'attentat de Quévert et du vol d'explosifs de Plévin, sans que le dossier semble évoluer beaucoup. Comme si on voulait faire un exemple de cet embastillement tenace préfigurant une condamnation préjugée. Le 27 décembre 2001, quinze permanences de partis politiques ont été badigeonnées à Rennes, Lorient, St-Nazaire et Nantes. D'un mot, «Frankiz», libéré, et d'un chiffre, 8, pour les huit militants bretons qui, quoi qu'ils aient fait, méritent la justice, c'est à dire une audience devant un tribunal, ou une libération avant un rendez-vous judiciaire. Comme tout citoyen français, même s'ils se revendiquent Bretons. Cette action du mystérieux et nouveau Front de libération des prisonniers politiques bretons, seul Libé en a parlé. Fin janvier 2002, la énième demande de mise en liberté a été refusée à Gaël Roblin, ancien porte-parole d'Emgann qui relève qu'«une fois de plus un juge a justifié mon maintien en détention en faisant référence à mes opinions».



## • PLAN PLANT TÉLOCHE

Télé Plume, janvier 2002

Relevée par le mensuel des télévisions locales de service public, cette chute du président du CSA Dominique Baudis, lors de ses vœux : «À Noël 2002, le nouveau paysage audiovisuel sera planté.» Sans toutefois préciser par qui.

## • GWEN HA DUEL SUR INTERNET

Libération, le 9 janvier 2002

Cyberguerilla chez les nationalistes bretons : le site web des extrêmement droitiers d'Adsav qui trouvent qu'il y a trop de mosquées en terre bretonne, mais doivent confondre les minarets avec les phares et balises, a été piraté par de facétieux lutins informatiques, portant la bannière d'Emgann. Habituellement, cette technique de «déface-ment» escamotant des pages web ou des textes pour les remplacer par d'autres reste discrète, anonyme. Les petits futés d'Emgann ont revendiqué ce piratage, remplaçant les arguments d'Adsav par un texte accusant ces fâcheux de «récupérer l'histoire, l'imaginaire, et l'identité d'un peuple, le peuple breton aux valeurs traditionnelles éloignées des thèses raciales, xénophobes, élitistes et fascistes». Contre une manipe qu'ils considèrent contre de basses «mesquineries», Adsav a porté plainte. Ça chauffe dans le cyberlandemeau.

## • TRAIN DE MESURES

Ouest-France, le 11 janvier 2002

Lors des vœux de Ste-Luce, le maire annonce triomphalement le projet d'une «étude pour la création d'un arrêt SNCF au niveau de la rue de la gare». En voilà une idée !

## • FAUT QU'ÇA SAIGNE

Ouest-France, le 22 janvier 2002

La Vendée a hérité d'une collection d'affiches de la guerre 14-18. Pas question pour Philippe de Villiers de mettre ça dans un vulgaire musée, mais «à l'intérieur d'une Maison de la grande guerre», selon le principe d'une mise en scène «attrayante et vivante». Par exemple un étal de boucherie. Mais avec un anticoagulant pour le sang qui coule. Faut savoir être vivant et attrayant.

## • INSOUTENABLE LIGÉRETÉ DE L'ÊTRE

L'Éclair, le 25 janvier 2001

Rénové, le terminal méthanier de Montoir permet «de recevoir désormais des navires du Ligéria» explique L'Éclair. L'ambassade du Nigéria n'y a vu que du gaz. Le Ligéria ? Il doit s'agir d'une nouvelle fédération des États-de-la-Loire. Pourvu que Fillon n'ordonne pas la charge de la brigade ligère.

## • FAUX QU'ÇA SEICHE

L'Éclair, 10 février 2002

Stars du film de Jacques Perrin, les oiseaux migrateurs trompent leur monde. Une séquence en présente quelques uns englués de mazout. En fait, ce pétrole, c'est du bidon. Les pias sont en fait enduits de «blédine pour bébé mélangée avec de l'encre de seiche» avouent deux éleveurs de pélicans et d'oies commis sur le tournage et invités par le cinéma de St-Malo-de-Guersac. On se demande pourquoi Total ne copie pas la recette. Un pétrolier éventré répandant des milliers de tonnes de bouillie pour bébé, c'est plus de la cata, c'est du rata.



## Une touche de poésie dans ce monde de brutes

Deux ou trois petits bouquins à la couverture sable se sont installés avant l'hiver sur l'étagère à Lulu. Des petits objets plutôt bien faits, que chacun a tripoté négligemment un jour ou l'autre, avant de découvrir -gasp !- qu'il s'agissait de recueils de poésie et de les reposer religieusement sur leur planche. La poésie, Franck Cottet, le fondateur des éditions du Chat qui tousse, le reconnaît volontiers, est un genre assez peu prisé, pour ne pas dire totalement négligé : 0,1% des ventes de livres en France. Ça n'empêche pas quelques doux rêveurs et joyeux allumés, à l'image de cet éditeur amateur, de faire vivre le genre à travers des publications régulières depuis 1997. Le Chat qui tousse, maison

basée à Cordemais, publie ainsi trois livres par an à compte d'éditeur. Des petits bouquins de 32 pages tirés à 200 exemplaires et diffusés à Nantes par Vent d'Ouest et le Forum du Livre. Des livres légers comme l'air où l'on trouve de petites perles comme celle-ci :

Matin d'été  
la fenêtre ouverte  
du voisin  
braille des chansons niaises  
qui salissent l'air  
encore frais\*

Le Chat qui tousse publie aussi des textes plus graves, comme les recueils du sociologue Augustin Barbara, *Aurésie 1* et *Aurésie 2*, qui reprennent des textes écrits pendant la guerre d'Algérie. L'un des premiers poèmes de ce prof à la fac de Nantes raconte une scène hallu-

cinante : le débarquement d'un navire rempli de barbelés. Ces dizaines de kilomètres de fil de fer allaient servir à construire la célèbre « ligne Morice », du nom du non moins célèbre bourgmestre de Nantes de l'époque, appelée à séparer l'Algérie de la Tunisie. Des barbelés qui continuent à écorcher la mémoire d'Augustin Barbara, grand admirateur de Camus, ravi de voir ses vieux poèmes ressuscités avec la complicité de la petite maison nantaise.

Philippe Dossier

\* «Chorus autour d'un puits», Franck Cottet et Roger Lahu

Le Chat qui tousse, La Gérarderie, 44360 Cordemais

# Désirée, ou la vie en pente

Malgré le pillage régulier de ses biens mobiliers, cette clocharde tenace tient le bas du pavé depuis trente ans. Il serait temps de lui remettre une médaille.

La revue de La Cloche pourrait en faire sa star. Désirée détient un record. Celui de plus vieille cloche de Nantes. Mais elle ne le carillonne pas à tous vents. Elle résiste du mieux qu'elle peut à la rectification sociale. Sa ténacité à demeurer sur le pavé, contre vents de nettoyage et marées de brimades discrètes, en fait une rebelle dans toute sa dignité et une sacrée femme d'affront. Elle n'est d'ailleurs pas SDF. C'est une domiciliée de la rue. On l'a longtemps aperçue dans un invraisemblable gourbi de carton et un copieux fourbi de bouts de n'importe quoi, glanés sur les trottoirs avant le ramassage des poubelles. Elle avait élu domicile auprès de l'École des Beaux-Arts et de la Mairie. Jusqu'à ce que de zélés services municipaux installent de belles grilles pour enfermer son coin de trottoir. Comme si on pouvait mettre un coin derrière des barreaux. La bernique a quitté ce rocher-là. La propreté

d'une ville s'accommode mal de l'étalage des rebuts humains. Surtout quand ils se piquent d'installation sans permis de construire, au mépris des usages, des impôts fonciers et des taxes d'habitation. Désirée, la femme aux cartons, s'appelle en fait Désirée Le Barbier. Née en octobre 1931. Une vie qui commence par l'orphelinat. A Pontivy, chez des bonnes soeurs qui tentent de lui inculquer la couture. Un apprentissage alors classique pour les femmes de peu. L'orphelinat, elle le quitte en 1949. Employée de maison pour un industriel nantais, près de la place



de mètres carrés. Une menace pour la cote immobilière du quartier. Les riverains se plaignent. Elle n'agresse pourtant personne. «Pas dangereuse», confirme la mairie. Elle sort la nuit pour chiner dans la rue, charger sa poussette d'un formidable fourbi. Elle refuse les propositions de logement de la Ville. Dans l'ilot Sully, elle se fait régulièrement spolier de tout ce qu'elle a. Au petit matin, les services de réputation viennent récurer sans autre forme de procès,

qu'un psy la suive sur place, mais à Nantes, ils refusent de se déplacer pour les SDF. Il faut un domicile, une adresse», explique un permanent du Samu Social.

## Vingt chats colocataires

Elle vit avec une vingtaine de chats, reçoit de quoi manger, bouteilles thermos de soupe déposées par des voisins, ou la maraude des Restos du Cœur qui passe. Elle bouge beaucoup moins, de peur qu'on lui prenne, en son absence, tout ce qu'elle a accumulé. Parfois, c'est une «opération coup de poing» dit une employée de mairie, avec une benne de la voirie, la protection de la police. Pire qu'une expulsion, c'est une éradication de son abri. Pour éviter ce ramdam, les éboueurs lui piquent ses affaires peu à peu. Sa dernière implantation, un cul de sac entre deux immeubles, lui a été ravi par la construction d'une canisette. Les chiens valent mieux qu'une clocharde. Dégage Désirée. Elle s'est poussée de quelques mètres, implantée sur un trottoir en pente, d'à peine deux mètres de large menant à un parking. La vie en pente à soixante-dix balais. Du balai, la vieille. Mais la dame s'accroche. Une bernique, on vous dit.

Canclaux. Quand elle raconte sa vie, aux rares à qui elle fait confiance, elle saute en 1971. Quand elle se retrouve à la rue, expulsée de son appartement, quatrième étage, au 4, rue Fénelon. Une dette de copropriété, croit-on savoir à la Ville. Depuis, elle ne s'est fixé qu'une idée, y retourner. Le refus de cette expulsion en fait une bernique de trottoir. Quand la Ville s'en débarrasse à coups de grilles scellées, elle réinstalle un campement de bric et de broc dans le bas de la rue du Calvaire. Et pour finir dans l'ilot Sully, un ensemble immobilier devant le pont St Mihiel. Le terrain vague d'il y a dix ans s'est construit autour d'elle.

lui piquent tout son bazar, y compris ses gamelles, ses bassines, ses couvertures. La propreté publique est à ce prix. En juin dernier, elle a même été internée à l'HP mais les barjologues l'ont relâchée. Elle perd, c'est vrai, parfois la boule, souffre de délire de la persécution, déblatère sur un complot contre la femme de quarante ans, son âge quand on l'a virée de son appartement. Mais pas de quoi valoir une camisole chimique et un enfermement. «Il faudrait



## SDF à domicile fixe

Elle en a été déplacée quatre fois, mais continue à entasser des bricoles, couvrant sa maison précaire de bâches de fortune. A certains moments, son domicile fixe s'étend sur une trentaine

## Karcher

### Point de vue images de l'immonde

La crasse des gueux est une pure provocation. Restons zen, chérie.

Lulu a glissé dessus. Faut dire qu'il y avait de quoi patiner, sur le Mot de l'opposition de novembre 2001 dans Nantes Passion, le mensuel municipal, comme le note un lecteur. Un vrai film gore, ce texte. Glissons sur «les flaques de vomis» et «les crottes de chien» parsemant les trottoirs. Selon les élus de droite, le pire, c'est ça : «les bandes de voyous qui stagnent sur les places commerçantes du centre ville participent par leur crasse provocante à cette impression de saleté en laissant leurs bouteilles de bière n'importe où». Classes crasseuses, classes dangereuses. La crasse, forcément provocante est savamment entrete-

nue par ces malpropres pour écœurer le bourgeois ; ces délinquants de l'hygiène le font forcément exprès. Entre gens de l'immonde. D'ailleurs le titre de l'article «Faut-il cacher la saleté sous le tapis ?» démontre que le plan est déjà prévu : vivement la droite, que l'on planque les pauvres bougres sous un tapis permanent, à moins qu'on ne les interdise de séjour, qu'on les déplace hors de la vue des gens biens, avec des navettes aller simple loin du centre ville, comme à Nice. Le cours des Cinquante-Otages se retrouverait ainsi rebaptisé Cour des Miracles. Le miracle, c'est porteur, électoralement.

## Univers inpitoyable Les interdits artificiels de la chanvrette

Le producteur de chanvrette, fournisseur exclusif des gens qui en boivent, était au tribunal à Rennes le 22 janvier\*. Objet du litige, le refus par l'Institut national de la propriété industrielle d'enregistrer le nom de cette boisson légale à base de décoction de feuilles de chanvre, concoctée à St-Julien-de-Concelles, Loire-Inférieure. Même refus de l'INPI du dépôt de l'étiquette qui comporte le dessin d'une feuille, cet odieux emblème d'une culture adulée par les rastas, les potaches, les babas, les pékins, les kékés et le voisin de pallier. 9,5 millions de

Français y ont touché, selon les derniers chiffres de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Les arguments de l'INPI : chanvre, donc chanvre indien, donc apologie de la débauche. Jean-Claude David le chanvretteur a pourtant retrouvé qu'en 1997, le même INPI a accepté le logo, avec la même feuille de cannabis, d'une société de St-Malo, «Peau de Chanvre», qui confectionne des vêtements en fibre. Reste plus qu'à se faire une liquette avec des étiquettes de chanvrette.

\* Jugement rendu le 12 mars.

## Ficelles

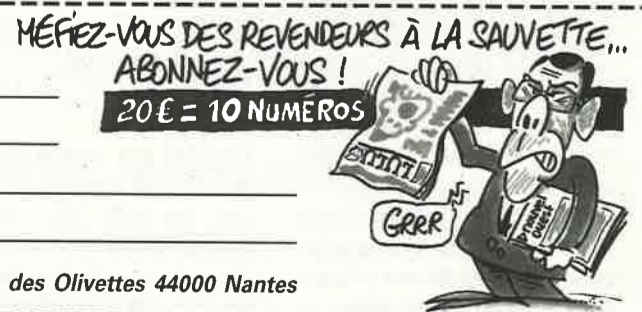
### La Baule cousue de fil blanc

Les responsables de la municipalité bauloise se sont fait piéger comme des naïfs par un groupuscule anti-avortement. Le prétexte était de faire homologuer un record du monde assez tarte, dérouler 130 km de fil sur 15 m de large et un kilomètre de long (symbolisant un cordon ombilical au long cours, histoire de dénoncer la loi Veil). L'équipe de Yves Métaireau a donné son accord, «trouvant l'idée assez

originale» note Presse-Océan. La ficelle était pourtant un peu grosse : les instigateurs de ce long métrage étaient en fait des activistes ultras réacs des groupes «Les Survivants». En découvrant la supercherie, la mairie a fait piteusement machine arrière, ne fournissant aucun élu pour homologuer le record au Guide Guinness, et retirant l'autorisation municipale d'intervention sur la plage. La trentaine de

jeunes partisans s'en est fichu pas mal, installant ses bouts de ficelle sans être inquiété. L'interdiction municipale a donc été «très mollement appliquée», a fait remarquer une féministe présente ce 4 janvier. Les édiles baulois auront pourtant été cohérents, blousés de bout en bout. Quant à la mollesse d'application, c'est ici un art de vivre depuis que la crème solaire a été inventée.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_



Chèque à l'ordre de La Luttre à Leuleu, 11 rue des Olivettes 44000 Nantes

Ont œuvré à ce numéro : Fred Crayon, Philippe Dossier, Faucompré, Frap, Nicolas de La Casinière, Pichot, Léo Sagaz. Mise en page : Nathalie Brodin - Directeur de la publication : Eric Chalmel - Producteur : en congé semestriel N° ISSN : 1270-4911 - N° CPPAP : 77122AS. Dépôt légal : à parution - Merci à Com' Dab pour tout - Flashage : Western Press Ltd Fabrication : Jacques Renaud - La Lettre à Lulu est éditée à 4 000 ex. sur papier recyclé par Top Imprimerie pour La Luttre à Leuleu, ass. 1901 - 11, rue des Olivettes 44000 Nantes - Email : eric.chalmel@wanadoo.fr